



Intervention Intersyndicale FNME-CGT et FNEM-FO lors du rassemblement devant la CPB du 15 mai 2014

Aujourd'hui, à l'appel de 2 fédérations syndicales, la FNME-CGT et la FNEM-FO, se déroule une journée nationale d'action dans les industries électriques et gazières.

Les mécontentements et raisons de participer à cette action sont nombreux et il serait long d'en faire une liste exhaustive, que ce soit pour des questions d'emploi, de conditions de travail, de reconnaissance et de parcours professionnel...

Pour autant, nous sommes rassemblés ici «Rue de la Boétie» dans le but d'interpeller vivement les employeurs de la branche IEG sur plusieurs sujets identifiés qui actent encore une fois de nouvelles régressions sociales pour les salariés de notre secteur. En ce sens, une délégation va porter auprès des employeurs nos exigences, nos revendications sur chaque sujet et ainsi que notre détermination à stopper l'hémorragie du recul social.

Le premier sujet concerne l'avenir de nos dispositions statutaires et garanties collectives à tous les agents de notre branche professionnelle, que les employeurs n'ont de cesse de remettre en cause au plus grand profit des entreprises et de leurs actionnaires.

Pourtant, ces mêmes garanties statutaires n'ont jamais été un frein à la bonne santé de nos industries et de nos entreprises.

Au contraire, elles permettent de conserver dans la branche des IEG une cohésion sociale et s'opposent au "dumping social" cher au MEDEF et lourd de conséquences négatives, pas seulement pour les électriciens et gaziers, mais également pour toute l'économie de notre pays.

L'enrichissement éhonté de quelques-uns au détriment de tous les autres ne pourra conduire qu'à une dérive économique sociale et politique et emmènera notre pays sur une voie déjà empruntée lors des jours les plus sombres de la République.

En ce sens, les employeurs de la branche des IEG portent, conjointement avec le MEDEF et le Gouvernement, une lourde responsabilité.

La CPB de ce jour est convoquée pour débattre de l'avenir d'une de ces garanties statutaires, la question des indemnités de déplacement.

Elle précède d'autres menaces déjà inscrites dans l'agenda social de notre branche professionnelle cette année, et notamment la question des moyens bénévoles des CMCAS, l'avenir de notre système de classification, de rémunération, ainsi que notre médecine conseil.

Le dialogue social tel que le conçoivent nos patrons n'est ni respectueux de ce qu'ils appellent les partenaires sociaux, ni respectueux des salariés qui par leur travail créent les richesses produites dans nos entreprises.

L'exemple le plus emblématique est bien la manière dont les représentants des employeurs ont de nouveau conduit la « pseudo » négociation article 9 du statut portant entre autres sur la revalorisation du SNB qui se traduit, au mépris des règles statutaires, à une décision unilatérale injuste et très loin des besoins des électriciens et gaziers. Pour rappel : 0,3% d'augmentation du SNB pour cette année.

Concernant l'avenir de la Pers 793, il est plus difficile pour eux de prendre une mesure unilatérale, qui serait en opposition totale avec le Droit.

Pour autant, malgré les nombreux échanges, ils persistent, dans un autisme insoutenable, au travers d'un projet d'accord présenté ce jour à la CPB.

Depuis le début de cette affaire, les 5 fédérations syndicales ont expliqué que les indemnités de déplacement versées forfaitairement permettaient de rembourser les frais engagés mais rémunéraient également la contrainte liée à ces mêmes déplacements.

La FNME-CGT qualifie ce projet d'accord "gagnants-perdants : les très grands gagnants sont les entreprises et leurs actionnaires.

Les perdants sont une nouvelle fois les salariés qui devraient se contenter d'une vague promesse orale quant à une éventuelle hypothétique négociation autour de la reconnaissance et de la rémunération de la contrainte de déplacement.

Le fait même de proposer ce dispositif, qui se trouve être aux antipodes des expressions respectives de chaque Fédération, est une nouvelle démonstration du peu de considération des représentants du personnel et de l'idée même du dialogue social que prônent les patrons.

Autre sujet qui sera abordé ce jour en réunion interfédérale : la question du tarif agent.

Il apparaît, au vu des documents transmis, que les directions d'entreprises sont en contact sur ce sujet avec les pouvoirs publics depuis un an. Il est scandaleux et inadmissible que les salariés et leurs représentants soient mis devant le fait accompli, à savoir que l'information soit transmise seulement lorsque les décisions sont prises.

La FNME-CGT et la FNEM-FO considèrent que cet alourdissement fiscal contribue à remettre en cause partiellement le tarif Agent, et va peser une nouvelle fois sur le pouvoir d'achat des agents. Les petits salaires et petites pensions vont être encore plus touchés du fait des effets de seuils ou de plafond.

C'est un risque une nouvelle fois, que nos collègues, actifs et inactifs, aient à subir une hausse d'impôts accompagnée d'une baisse des prestations sociales. C'est un risque supplémentaire de recul du niveau de vie de nos collègues concernés.

C'est tout le sens des courriers envoyés par nos sections d'inactifs aux pouvoirs publics et aux présidents de l'UFE et l'UNEMIG.

Il est donc urgent de revaloriser ces plus bas salaires et pensions afin qu'aucun d'entre nous ne voie sa situation s'aggraver.

De même, nous demandons la réouverture immédiate de négociations Article 9 SNB afin de réactualiser une grille des salaires qui débute aujourd'hui en-dessous des minimums légaux.

Toujours concernant le tarif agent, la FNME-CGT et la FNEM-FO ont alerté l'ensemble des patrons de notre branche professionnelle quant au questionnaire envoyé aux retraités et la démarche suspicieuse qui l'accompagne. La menace de coupures pour ceux qui ne seraient plus capables de répondre dans les délais, ou qui ne peuvent ou ne veulent fournir de documents très personnels à un prestataire est insupportable. La FNME-CGT et la FNEM-FO exigent que les employeurs mette fin immédiatement à cette pratique d'un autre temps !

Enfin, le dernier sujet qui sera abordé par notre délégation CGT et FO concerne les moyens bénévoles, et plus particulièrement les détachements ou plutôt les non-détachements pour l'organisation du festival des jeunes agents à SOULAC.

Contrairement à ce que les employeurs nous ont affirmés, lors de notre dernière bilatérale, il apparaît clairement que les refus des détachements des bâtisseurs quasi systématiques dans les entreprises sont bien pilotés par le patronat de la branche. Encore un mensonge et une basse manœuvre politique de la part des directions !

Les similitudes des écrits issus des différentes entreprises et les raisons - toujours les mêmes évoquées - démontrent une volonté patronale d'empêcher la tenue dans de bonnes conditions, y compris de sécurité de ce festival, qui demeure un fort moment de rencontres et d'échanges entre les jeunes salariés des IEG.

Au travers de Soulac, comme au travers de la remise en cause des moyens bénévoles dans les CMCAS, ce sont bien nos activités sociales et nos choix démocratiques du PAR et du POUR qui sont attaqués.

Non, Messieurs les représentants des employeurs, les salariés et pensionnés ne sont ni une charge ni un coût, bien au contraire n'en déplaît à M. GATTAZ et ses sbires.

Ce sont eux qui créaient les richesses, pas les patrons et leurs actionnaires !

La FNME-CGT et la FNEM-FO, chacune sur leurs bases et leurs syndicats, continueront à mobiliser les agents actifs et inactifs afin qu'une autre répartition des richesses voient le jour afin de garantir un véritable service public, le respect des droits statutaires et l'amélioration des garanties sociales pour l'ensemble des salariés et pensionnés du secteur de l'énergie !